

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 septembre 2017

Présents : Messieurs : Pierre BOURGEON, Pierre D'HEILLY (arrivé à 19h10),

Mesdames : Marie-Thérèse CAROLLA, Marie Hélène POROT, Marie-Pierre RAVIOT, Sophie LORTON,

Excusée : Dominique ARNOUX,

Pouvoir :

Avant d'ouvrir la séance Madame le Maire donne la parole à Monsieur Gabin Mazille qui souhaite créer un club de ping-pong sur la commune.

Gabin Mazille est un jeune entraîneur de ping pong, qui s'est rapproché de la CCSCC pour trouver une salle pour enseigner le ping pong pendant les vacances (excepté celle de Noël).

La CCSCC lui a conseillé de se rapprocher de la mairie de Moroges qui avait déjà eu dans le passé un club de pongistes.

Son association est déjà créée il attend confirmation de la sous-préfecture.

Deux groupes seraient fait : 7 ans à 12 ans et de 12 ans et plus avec des entraînements et des petits tournois internes mais pas de compétition. Cela représenterai environ 50 heures de présences pour l'année.

Le conseil accepte que les cours soient donné à la salle des fêtes et il se concertera pour donner le coût de la salle.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 18 juillet 2017,

➤ RPOS 2016 Eau

La déléguée du syndicat des Eaux fait un exposé détaillé du RPQS 2016 Eau.

C'est exposé n'a pas généré de remarques des conseillers municipaux.

➤ Bureau de vote

Les élections partielles auront lieu les 8 et 15 octobre, il faut nommer des personnes pour le bureau de vote. Si les nouveaux candidats souhaitent tenir le bureau de vote, ils pourront le faire.

➤ Modification des tableaux

Mesdames DUFOUR Marie-Claude et LESSAQUE Sylvie ont la possibilité d'avoir un avancement d'échelon, le maire demande l'accord du conseil.

A l'unanimité le conseil accepte.

➤ Suppression de la commission « appel d'offre »

La dénomination de la commission « appel d'offre » est très réglementée (nombre de personnes dans la commission). La sous préfecture conseil de changer le nom de cette commission pour une plus grande liberté.

Le conseil vote à l'unanimité de remplacer la dénomination de cette commission par « commission marché public. Cette dernière n'est pas réglementée.

➤ Syndicat des 3 rivières .

Suite à la mutualisation des syndicats des trois rivières, il faut délibérer pour la modification de statuts.

Après lecture à l'unanimité le conseil est favorablement au changement des statuts.

➤ Questions diverses

Tribunal administratif : Madame le maire fait savoir au conseil que la commune a été intenté en justice au tribunal administratif suite à un accident survenu en novembre 2015. Un mémoire à été rédigé pour la défense de la commune.

Cour d'école : Le plus gros des travaux ont été réalisés durant les grandes vacances. Une flaque d'eau reste présente, la société reprendra cet endroit et les marquages au sol seront effectués au plus tard pour les vacances de Toussaint.

Lagune : Après quelques soucis, l'entreprise à pu épandre les boues. Les boues ayant mal été évalué un devis complémentaires a été fait.

Salle des fêtes : Le comité des fêtes demande la gratuité de la salle pour le dimanche 22 octobre pour faire une bourse aux jouets. Le samedi la salle est occupée par le repas des anciens qui est aussi financé par le comité des fêtes. Le conseil accepte de faire la gratuité de la salle.

Droit de préemption : La commune à la possibilité de préempté sur 5 biens de la commune. Madame le maire propose de ne pas préempter vu le nombre réduit de membre du conseil. Le conseil est d'accord

SIGEM : Mme LORTON Sophie Présidente du Sigem fait un point sur la rentrée des maternelles. Aucun soucis n'a été soulevé. Seul des travaux d'étanchéité devront être fait au plus tard l'année prochaine suite à plusieurs inondations avec les fortes pluies.

Bourgogne repas : M. Bourgeon demande si le pain de la cantine pourrait être fourni par le boulanger du village. Les renseignements seront demandé à Bourgogne repas.

Bibliothèque : Certains habitants demandent que les horaires de la bibliothèque soit plus larges pour pouvoir aller emprunter des livres après le travail. La demande sera faite aux bénévoles de la bibliothèque. Une porte ouverte pour découvrir les nouveaux locaux est à l'étude.

Abri de bus : Les collégiens remercient la municipalité d'avoir repeint l'abri de bus durant les vacances, mais se désolent de voir que l'abri de bus a déjà été tagué (tags, injures....) Une plainte sera déposée en gendarmerie.

Vitesse : Plusieurs habitants se sont plein de la vitesse excessive des gens qui roulent « route de Buxy ». Cette route est une départementale, le maire se renseignera s'il est possible de faire quelque chose.

Artisan : un artisan ferronnier c'est installé au hameau de Cercot, il semblerait que son activité prenne beaucoup de place et commence à nuire. Mme le Maire doit le rencontrer pour des travaux d'urbanisme elle lui en parlera en même temps.

CCSCC : une visite du SMET est organisé, les inscriptions sont ouverte.

Alambic : Si l'alambic s'installe sur la place une convention devra être faite. Madame le maire prendra contact avec Messieurs Pigneret pour anticiper les choses.

Chats : Une invasion de chats est constatée à Mortières. La secrétaire appellera plusieurs organismes pour se renseigner des solutions envisageables (SPA, Maison du chats)

Séance levée à 22h00